

**Association « Pour St Pierre du Perray »****Le compte n'y est pas****EDITORIAL** Chers Habitants de St Pierre du Perray,

Heureuse de vous retrouver après cette période de vacances qui, je l'espère, aura été bienvenue pour tous.

Le retour à St Pierre du Perray nous ramène à quelques réalités. Nous venons de recevoir **les Taxes Foncières avec l'application des 35% d'augmentation** des taux communaux votés l'an dernier par la nouvelle majorité municipale. La note est salée ! Cette augmentation a fait rentrer **près de 2 millions d'euros de plus** dans les Finances de la commune. Pourtant ! Les deux Maisons d'Assistantes Maternelles que nous avons créées quand j'étais Maire ne reçoivent plus de subvention de la mairie, les élèves n'ont plus de classes de découverte, la Maison Médicale que nous avons créée en 2019 ne se développe plus (aucun nouveau médecin généraliste depuis deux ans malgré un besoin criant), les voyages à l'étranger pour nos seniors sont raccourcis, les seniors n'ont plus droit au repas convivial de Noël offert par la ville... **Le compte n'y est pas.**

L'argent a été dilapidé en dehors de tout phénomène de crise. Aujourd'hui, avec la crise énergétique, ils nous disent que l'argent manque encore, malgré l'augmentation massive de nos impôts. **C'est la fuite en avant.** Leur solution est de faire greloter nos enfants dans les classes ! Les parents préféreraient sûrement supprimer les postes non essentiels en Mairie.

Le permis de construire pour **le pylône de téléphonie à l'intérieur du cimetière** est affiché. Malgré nos nombreuses interventions en Conseil municipal, le projet continue à avancer. Les travaux pourraient commencer dans un mois. **Manque de respect total** pour ceux qui viennent se recueillir sur la sépulture de leurs défunts !

Une autre voie est possible, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Fidèlement vôtre.

Catherine Aliquot-Vialat, Présidente de l'Association
Maire de St Pierre du Perray de mars 2014 à juin 2020
Elue municipale

Les buses fleuries de Manuréva

Aux vacances de printemps 2019, des jeunes de la commune ont participé à un **chantier communal** organisé par les services techniques et le service jeunesse.

Nettoyage et peinture des buses, qui étaient en béton brut, en vue d'une plantation au mois de mai.

Ce sont les enfants du Centre de Loisirs Manuréva, aidés des animateurs, qui ont été chargés de les embellir par des plantations. Un super travail d'équipe, d'éveil à l'environnement et à la nature ! Et un joli résultat.

Aujourd'hui, l'entretien des buses n'est plus assuré. Elles mériteraient un coup de pinceau et un nouvel atelier d'entretien des plantations.

Les enfants doivent pouvoir être fiers de leur travail !

Sur la ZAC "Clés de St Pierre" le **réseau fibre SFR** est hors service régulièrement, la dernière en date début septembre. Pour les abonnés concernés, plus d'internet, ni téléphone fixe, ni télévision.

Les **portes des armoires fibre ne ferment pas et restent souvent ouvertes au vent et à la pluie.** Chacun peut librement accéder aux branchements. Dans le 91, les Maires qui ont sécurisé l'accès aux armoires à fibres optique ont totalement supprimé les débranchements malveillants, comme ceux des sous-traitants indécents.

Le Maire, M. Vérots invoque un manque de moyens pour justifier son inertie. Mais après +35% de hausse des impôts fonciers, qui fait de notre commune l'une des plus taxées du département, avec de nombreuses embauches de personnel en Mairie, ce ne sont pas les effectifs municipaux qui manquent, ni l'argent. La preuve, le Maire a fait 100.000 € de baisse sur le prix de vente d'un bâtiment communal cédé bien en dessous du prix fixé par les Domaines, ce qui nous prive de 100.000 € de recettes.

Va-t-il toujours nous faire croire que la commune ne peut dépenser quelques euros pour la sécurisation des armoires ? Nous subissons tous les incidents fibre depuis plus d'un an, c'est assez!

Philippe Theriaud, quartier la Clef de St Pierre



Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous,
Adhérez ou faites un don à notre Association - bulletin sur notre site internet
tél. 06 75 98 40 45 Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.facebook.com/c.aliquotvialat

www.pour-st-pierre-du-perray.fr



Au Conseil municipal du 25 juin 2022, M. Vérots s'est fait attribuer des **Frais de représentation pour ses dépenses personnelles** pour un montant de 3 000 € par an, c'est à dire **18 000 €** pour un mandat de 6 ans, soi-disant dans l'intérêt de la commune : **costumes, coiffeur, cadeaux...** en plus de ses indemnités de Maire. En France seulement 8 % des Maires y ont recours...

Pour seule réponse, M. Vérots nous a répondu « Je ne crois pas que je l'utiliserai pour l'achat de mes costumes, vu le prix de mes costumes, avec 3 000 € par an, je ne pourrai m'en payer qu'un ou deux » !

A votre appréciation...

Le gaspillage alimentaire est reparti :

A la dernière commission menu de cantine, il est ressorti que 200 enfants environ en école primaire viennent manger à la cantine sans aucune réservation sur le site Carte+. Du coup, le nombre de repas est commandé à l'aveugle, avec un large surplus de repas pour palier les nombreux imprévus ! Le gaspillage alimentaire est reparti au centuple.

Pourtant, la **lutte contre le gaspillage alimentaire figure dans le rapport du GIEC** des actions à mener contre le réchauffement climatique !

Stationnements : c'est devenu l'anarchie ; rue du château, de nombreuses voitures hors des emplacements prévus gênent la visibilité ; des poids lourds sont garés n'importe où dans la ville ; quant aux places PMR, la municipalité ne les fait plus respecter.

Le Maire se soucie-t-il de la sécurité de ses administrés ?

Fabienne Benquet, élue municipale, quartier Vieux Bourg

Licenciement de Mme Bayoko agent de restauration scolaire :

M. Verots a décidé de licencier un agent de restauration scolaire, Mme Djenebou Bayoko, qui travaillait pour la municipalité depuis plusieurs années. Cet agent était bien notée par sa hiérarchie lors de notre mandat 2014-2020.

Nous avons alerté M. Verots sur le fait que Mme Bayoko est soutien de famille, **élevant seule ses 5 enfants**, vaillante, elle gagnait sa vie en travaillant pour le service public, c'est tout à son honneur.

Rien à faire, M. Verots n'a pas reconduit le contrat de Mme Bayoko, **la mettant ainsi au chômage. Quelle brutalité !** A-t-il une autre personne de ses connaissances à caser à sa place ? Encore un conjoint d' élu peut-être !

La municipalité actuelle à fond sur les immeubles :

En très peu de temps, rien que sur l'année 2022, M. Vérots a accordé plusieurs permis de construire pour de nouveaux immeubles situés dans la ZAC la Clé de St Pierre :

- 5 immeubles pour un total de 92 appartements au rond point Bd Christian Jullien / rue du Lavoir,
- 2 immeubles pour un total de 61 appartements rue du Triton crêté / rue des silos.

Ce sont en tout 7 immeubles lancés en un an, pour un total de 153 appartements. Sans la période de crise du Covid qui a tout mis en suspens, à combien en serions-nous ?

Pour un Maire qui avait promis de ne plus construire d'immeubles !... Vous y avez cru ?

Après la démission de nos policiers municipaux, **démissions en cascade aux Services Techniques** de St Pierre du Perray :

- ✓ M. Serge Lucy Directeur adjoint des services techniques a démissionné.
- ✓ M. Alain Venon agent des services techniques a lui aussi démissionné.
- ✓ Mme Caroline Paulos responsable Développement Durable a également démissionné.

Encore une perte d'agents sérieux pour la commune.

Les fleurs de M. Verots auront **une odeur de gasoil** :

- la municipalité a commandé l'année dernière 40 000 bulbes de fleurs qui ont été plantés par un gros **tracteur diesel**, quel est le « **bilan carbone** » de cette opération ?
- En 2021, M. Verots a fait **déplacer 100 pommiers** qui étaient situés dans la zone industrielle de la Clé de St Pierre. Ces arbres ont été dessouchés par un gros camion et replantés ailleurs dans la ville. Un an après, les trois quarts de **ces arbres déplacés sont morts**. Quel est le « **bilan carbone** » de cette opération désastreuse sur le plan écologique ?

Plus triste encore, c'est M. Verots lui-même, quand il était président du SAN91 en 2008-2014, qui avait décidé du contour de la ZAC la Clé de St Pierre qui incluait la zone des pommiers... déplacés par lui 12 ans plus tard... deux décisions calamiteuses.